

populeuse à l'est de Québec. Centre commercial, administratif et de services, elle est aussi une ville d'institutions éducationnelles, appelée à devenir un centre universitaire, vocation qui se précise et se concrétise de plus en plus. Notons-y l'existence de l'école de marine, les installations portuaires de Rimouski-Est, le port de Pointe-au-Père, port d'hiver en eau profonde, l'aéroport de Rimouski-Est, desservi principalement par Québecair et aussi quelques petites industries progressives. Le conseil de la cité de Rimouski est actuellement en pourparlers avec le gouvernement du Québec en vue de l'installation d'une industrie importante pour remplacer le moulin à scie dont la compagnie Price Brothers a dû fermer les portes.

La population de ma circonscription constate que, grâce aux sages politiques du gouvernement, le Canada est prospère. Cependant à cause de l'urbanisation et des changements technologiques et économiques, facteurs mêmes qui sont à la base des succès réalisés dans l'ensemble du pays, et à cause aussi, sans aucun doute, des improvisations du passé, notre région, riche en ressources naturelles aussi bien qu'en ressources humaines, souffre d'un déséquilibre économique et social.

C'est pourquoi, le programme que le gouvernement a mis de l'avant en ces dernières années en vue de la prospérité, de la sécurité sociale, et de donner des chances égales à tous nos jeunes, a été considéré avec confiance. Fidèle à ses principes, le gouvernement, dans le discours du trône, présente de nouveau son programme toujours rajeuni et adapté aux problèmes de l'heure.

Nous sommes confiants, parce que la mise en œuvre de ce programme est garantie par les réalisations passées de ce même gouvernement. Ont été envisagés tous les aspects de notre vie nationale, sociale et économique; de plus, le gouvernement a pensé à tous les citoyens, mères de famille, jeunesse, ouvriers, cultivateurs, industriels. Mes commettants ont été heureux de prendre connaissance de ce programme législatif objectif et espèrent que tous les membres de la Chambre feront preuve du plus grand dynamisme au cours de cette session en envisageant avant tout le bien général de la population canadienne.

Certes, les mesures prévues pour notre politique internationale, la modification de la constitution canadienne, la sauvegarde et l'affermissement de l'identité et de l'unité du Canada, le choix d'un hymne distinctif, bref, l'ensemble de toutes les prévisions législatives ne peut que nous réjouir.

Toutefois, celles qui nous intéressent le plus ont trait à nos problèmes immédiats, et ici je pense aux mesures législatives prévues pour l'assurance-chômage, la loi sur les justes

salaires et les heures de travail, les services de santé, l'aide à l'éducation, la révision de la loi sur l'assurance-récolte, l'institution d'une commission canadienne des produits laitiers, la création d'une caisse pour le financement des programmes importants d'aménagement rural et l'élargissement du ministère des Forêts en un ministère des Forêts et de l'Aménagement rural.

A cause de la situation économique et sociale de notre région, nous avons apprécié au plus haut point les travaux d'aménagement financés par le gouvernement actuel dans les cadres de la loi en vue de l'aménagement rural et du développement agricole, la loi ARDA.

Il existait déjà, en 1956, un Conseil d'orientation économique, celui du Bas Saint-Laurent, dont les études et les activités visaient à assurer une meilleure orientation de l'économie régionale. Grâce aux démarches de cet organisme, notre région a été reconnue en 1963 comme territoire-pilote d'aménagement. En juillet 1963, les conseils régionaux créèrent le Bureau d'Aménagement de l'Est du Québec, le BAEQ, lequel organisme est un de nos projets financés par les gouvernements en vertu de la loi ARDA.

Cette compagnie, sans but lucratif, dont le mandat est de préparer un plan d'aménagement pour le territoire-pilote, répond à une initiative régionale; elle représente un effort sérieux de la part du gouvernement et de la population pour tenter une véritable expérience de planification.

Le BAEQ compte environ 80 spécialistes de diverses disciplines, tant en recherche qu'en animation sociale, et un personnel clérical adéquat. En coopération avec divers services gouvernementaux, le BAEQ a fait un inventaire des ressources du territoire-pilote en faisant participer la population dans les cadres de comités de zones et de comités locaux.

L'esquisse du plan a été préparée et soumise à la population. Le plan d'aménagement proprement dit sera publié dans quelques mois. Les divisions de ce plan seront l'agriculture, la forêt, la pêche, les mines, le tourisme, l'industrie et la finance, les transports, et les structures d'exécution du plan.

Une fois approuvé par la population et les gouvernements, ce plan, nous le croyons, devrait être le guide de toutes les politiques de développement de la région.

En vue de la réalisation du plan d'aménagement, nous croyons qu'il serait nécessaire, d'une part, d'améliorer dans le sens de nos traditions démocratiques nos structures politiques locales et, d'autre part, d'organiser la fonction publique à l'échelon régional et sous-régional pour qu'il y ait